



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 25 octobre 2007 — N° 31

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 18, Loi sur la sécurité des piscines résidentielles, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le projet de loi n° 6 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude de deux amendements qu'elle indique.

La motion est adoptée.

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

25 octobre 2007

Les amendements de Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, au projet de loi n° 6 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 6, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 6.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 49, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2006-2007 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent ;

(Dépôt n° 416-20071025)

25 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 417-20071025)

Le rapport annuel de gestion de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 418-20071025)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2006-2007 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Fournier, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Revenu, incluant celui du Registraire des entreprises, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 419-20071025)

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Dupuis, ministre de la Justice, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport d'activités du Registre des lobbyistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 420-20071025)

Le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 421-20071025)

25 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 422-20071025)

Les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 :

- Ordre des acupuncteurs du Québec ;
(Dépôt n° 423-20071025)
- Ordre des audioprothésistes du Québec ;
(Dépôt n° 424-20071025)
- Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles du Québec ;
(Dépôt n° 425-20071025)
- Ordre des denturologistes du Québec ;
(Dépôt n° 426-20071025)
- Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec ;
(Dépôt n° 427-20071025)

Les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 :

- Ordre des agronomes du Québec ;
(Dépôt n° 428-20071025)
- Ordre des architectes du Québec ;
(Dépôt n° 429-20071025)
- Barreau du Québec ;
(Dépôt n° 430-20071025)
- Ordre des comptables généraux licenciés du Québec ;
(Dépôt n° 431-20071025)
- Ordre des dentistes du Québec ;
(Dépôt n° 432-20071025)
- Ordre professionnel des diététistes du Québec ;
(Dépôt n° 433-20071025)
- Ordre des ergothérapeutes du Québec ;
(Dépôt n° 434-20071025)
- Ordre des évaluateurs agréés du Québec ;
(Dépôt n° 435-20071025)
- Chambre des huissiers de justice du Québec ;
(Dépôt n° 436-20071025)

25 octobre 2007

- Ordre des hygiénistes dentaires du Québec ;
(Dépôt n° 437-20071025)
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec ;
(Dépôt n° 438-20071025)
- Ordre des ingénieurs du Québec ;
(Dépôt n° 439-20071025)
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ;
(Dépôt n° 440-20071025)
- Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec ;
(Dépôt n° 441-20071025)
- Collège des médecins du Québec ;
(Dépôt n° 442-20071025)
- Ordre des médecins vétérinaires du Québec ;
(Dépôt n° 443-20071025)
- Ordre des optométristes du Québec ;
(Dépôt n° 444-20071025)
- Ordre des pharmaciens du Québec ;
(Dépôt n° 445-20071025)
- Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ;
(Dépôt n° 446-20071025)
- Ordre des psychologues du Québec ;
(Dépôt n° 447-20071025)
- Ordre des sages-femmes du Québec ;
(Dépôt n° 448-20071025)
- Ordre des techniciens et techniciennes dentaires du Québec ;
(Dépôt n° 449-20071025)
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec ;
(Dépôt n° 450-20071025)
- Ordre des technologues en radiologie du Québec ;
(Dépôt n° 451-20071025)
- Ordre des technologues professionnels du Québec ;
(Dépôt n° 452-20071025)
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec ;
(Dépôt n° 453-20071025)
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec ;
(Dépôt n° 454-20071025)
- Ordre des urbanistes du Québec.
(Dépôt n° 455-20071025)

25 octobre 2007

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 456-20071025)

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 457-20071025)

Le rapport annuel de gestion de Transformation alimentaire Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 458-20071025)

Le rapport annuel de gestion du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 459-20071025)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville) dépose :

Une liste de 4 239 propriétaires et locataires de Boucherville pour appuyer le Comité sur la défusion pleine et entière de Boucherville.

(Dépôt n° 460-20071025)

M. le président dépose :

Le rapport des activités des sections et délégations de l'Assemblée nationale pour les relations avec les autres parlements ou organisations interparlementaires, pour l'année financière 2006-2007.

(Dépôt n° 461-20071025)

25 octobre 2007

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 24 octobre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le curateur public et la Loi sur le ministère du Revenu. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 462-20071025)

Dépôts de pétitions

M. Domingue (Bellechasse) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 citoyens et citoyennes de Bellechasse, concernant l'application d'une section de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* par la Société protectrice des animaux.

(Dépôt n° 463-20071025)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'une lettre datée du 25 octobre 2007, lui étant adressée par Dr Jean Rouleau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, concernant l'utilisation des ressources en cardiologie tertiaire ;

(Dépôt n° 464-20071025)

Copie d'une lettre datée du 1^{er} octobre 2007, adressée aux membres du comité directeur par Dr François Philippon, président du Réseau québécois de cardiologie tertiaire (RQCT), concernant les précisions relatives aux recommandations du RQCT, accompagné du rapport du Comité d'experts en hémodynamie du réseau québécois de cardiologie tertiaire intitulé *Le développement de l'hémodynamie au Québec*, daté de juin 2005.

(Dépôt n° 465-20071025)

25 octobre 2007

À la demande de M. le président, M. Gingras (Blainville) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, proposant l'adoption du projet de loi n° 18, Loi sur la sécurité des piscines résidentielles.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **21** en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 18 est adopté.

L'Assemblée tient ensuite le vote reporté sur la motion proposée par Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, proposant l'adoption du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **22** en annexe)

Pour : **66** Contre : **38** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 6 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubourg (Viau), M. Dorion (Nicolet-Yamaska) et Mme Lapointe (Crémazie) proposent conjointement :

25 octobre 2007

QUE cette assemblée souligne les belles réalisations et l'importance du travail accompli par les entreprises d'insertion auprès des personnes en difficulté, qu'elle encourage notamment les jeunes éprouvant des problèmes de décrochage scolaire ou d'exclusion à persévérer et à profiter des perspectives professionnelles très encourageantes pour insérer le marché du travail et finalement, qu'elle appuie la tenue de la Semaine des entreprises d'insertion qui se déroule du 22 au 28 octobre 2007.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale condamne les récents évènements répressifs envers la population birmane et appuie les efforts déployés en vue de l'établissement d'institutions démocratiques dans ce pays.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente une motion concernant des avis de la Commission de protection du territoire agricole ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dorion (Nicolet-Yamaska) présente une motion concernant l'usine de Norsk Hydro de Bécancour ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

25 octobre 2007

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le plan stratégique de développement durable ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi donnant suite au discours sur le budget du 23 mars 2006 et à certains autres énoncés budgétaires.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 2 novembre 2007, M. Legault (Rousseau) s'adressera à M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état de l'économie du Québec ».

À la suite d'une entente intervenue entre les leaders et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 301 du Règlement, M. le président informe l'Assemblée de l'ordre dans lequel les intervenants pourront prendre la parole au cours des interpellations de la 38^e législature, compte tenu de la composition actuelle de l'Assemblée.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Dans un premier temps, c'est le député qui a demandé l'interpellation qui intervient. Son temps de parole est alors de 10 minutes. Le ministre interpellé intervient ensuite et son temps de parole est également de 10 minutes.

Ensuite, cinq séquences de 15 minutes se dérouleront de la manière suivante. Une première intervention de 5 minutes sera réservée à un député du même groupe parlementaire que l'interpellant; cette intervention sera suivie de la réponse du ministre de 5 minutes, puis un député ministériel pourra intervenir pendant cinq minutes.

25 minutes avant la fin de l'interpellation, la présidence de la commission interrompt, s'il y a lieu, l'intervention en cours et donne la parole à un député du groupe d'opposition autre que celui de l'interpellant. Ce dernier pourra alors intervenir une fois pendant 5 minutes. Après cette intervention, la présidence cèdera la parole au ministre pour dix minutes de conclusion. Enfin, l'interpellant disposera d'un temps équivalent pour sa réplique.

Si un intervenant n'utilise pas totalement les périodes de 5 ou 10 minutes qui lui sont allouées, l'ordre des interventions s'appliquera tel que décrit précédemment, jusqu'à l'écoulement du temps prévu pour les échanges. Dans ce cas, il pourra y avoir plus de 5 séquences. Si l'interpellation ne commence pas à l'heure prévue, il pourrait y avoir moins de 5 séquences.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 25 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

25 octobre 2007

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 26 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 26 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

À 15 h 36, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 h 30.

Débats de fin de séance

À 16 h 32, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Drainville (Marie-Victorin) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la salle d'hémodynamie du Centre hospitalier Pierre-Boucher.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 30 octobre 2007, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 h 46, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 30 octobre 2007, à 14 heures.

25 octobre 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 25 octobre 2007, à 16 h 04, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président, M. Auclair (Vimont), le représentant du premier ministre, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 6 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale
- n° 18 Loi sur la sécurité des piscines résidentielles

Le Président

MICHEL BISSONNET

25 octobre 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, proposant l'adoption du projet de loi n° 18, Loi sur la sécurité des piscines résidentielles :

(Vote n° 21)

POUR - 104

Arcand	Cousineau	Kelley	Ouimet
Arseneau	Damphousse	Lapointe	Paquet
Auclair	De Martin	<i>[Groulx]</i>	Pelletier
Auger	Deschamps	Laporte	<i>[Chapleau]</i>
Bachand	Deslières	Leblanc	Pelletier
Beauchamp	Desrochers	L'Écuyer	<i>[Rimouski]</i>
Beaupré	Diamond	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Proulx
Béchar	Dionne-Marsolais	L'Écuyer	Reid
Bédard	Domingue	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Benjamin	Dorion	Légaré	Roy
Benoit	Doyer	Legault	<i>[Lotbinière]</i>
Bergman	Drainville	Lelièvre	Roy
Bérubé	Dubourg	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Blais	Dufour	Lessard	Roy Verville
Bonnardel	Dumont	Lévesque	Schneeberger
Bouchard	Fournier	MacMillan	Simard
Boulet	Francoeur	Malavoy	Sklavounos
Caire	Gagnon-Tremblay	Maltais	St-Pierre
Camirand	Gaudreault	Marois	Taillon
Charbonneau	Gautrin	Marsan	Thériault
Charest	Gendron	Ménard	Therrien
Cholette	Gingras	Merlini	Tomassi
Clermont	Girard	Méthé	Trottier
Cloutier	Gonthier	Morasse	Turp
Copeman	Gosselin	Morin	Vallée
Côté	Grondin	Morissette	Vallières
Couillard	James	Normandeau	Whissell
Courchesne	Jérôme-Forget	Ouellette	

25 octobre 2007

Sur la motion proposée par Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, proposant l'adoption du projet de loi n° 6, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale :

(Vote n° 22)

POUR - 66

Arcand	Couillard	Kelley	Pelletier
Arseneau	Courchesne	L'Écuyer	<i>[Rimouski]</i>
Auclair	Cousineau	<i>[Pontiac]</i>	Pelletier
Bachand	Deslières	Legault	<i>[Chapleau]</i>
Beauchamp	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Reid
Béchar	Doyer	Lemay	Simard
Bédard	Drainville	Lessard	Sklavounos
Bergman	Dubourg	MacMillan	St-Pierre
Bérubé	Dufour	Malavoy	Thériault
Blais	Fournier	Maltais	Tomassi
Bouchard	Gagnon-Tremblay	Marois	Trottier
Boulet	Gaudreault	Marsan	Turp
Charest	Gautrin	Ménard	Vallée
Cholette	Gendron	Morasse	Vallières
Clermont	Girard	Normandeau	Whissell
Cloutier	Gonthier	Ouellette	
Copeman	James	Ouimet	
Côté	Jérôme-Forget	Paquet	

CONTRE - 38

Auger	Desrochers	Laporte	Riedl
Beaupré	Diamond	Leblanc	Roy
Benjamin	Domingue	L'Écuyer	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Benoit	Dorion	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Bonnardel	Dumont	Légaré	<i>[Lotbinière]</i>
Caire	Francoeur	Lévesque	Roy Verville
Camirand	Gingras	Merlini	Schneeberger
Charbonneau	Gosselin	Méthé	Taillon
Damphousse	Grondin	Morin	Therrien
De Martin	Lapointe	Morissette	
Deschamps	<i>[Groulx]</i>	Proulx	